



**ASAMLA**  
Interprétariat et Médiation pour l'Intégration

## **Rapport d'activité de l'Association Santé Migrants de Loire-Atlantique année 2018**

Je souhaite remercier Hervé Divet pour ces 7 années de présidence, nos statuts ne l'autorisant pas à poursuivre celle-ci, j'ai accepté de prendre la présidence de l'Asamla en 2018.

Quel bilan 2018, théâtre sur la Loire Atlantique de l'arrivée de femmes, d'hommes et d'enfants venant de tous les continents mais particulièrement du Proche Orient.

Daviais... souffrance, expulsion, rejet, intolérance, gymnase, peur, squares, squats, isolement... Tous ces mots ont résonné dans nos têtes au cours de l'année 2018 et ne nous ont toujours pas quitté.

Jamais nous ne pourrions totalement les effacer ni les souffrances qu'ils évoquent, mais nous pouvons les atténuer, réduire leur fréquence.

Si l'indifférence diminue, si le positionnement politique laisse la place à la raison, si chacun prend ses responsabilités, si la loi est appliquée alors des valeurs comme solidarité, aide, chaleur, humanité, écoute, réconfort s'imposeront.

L'Asamla est engagée dans ce sens depuis plus de 30 ans ; c'est aussi ce qui animait Geneviève Morinière fondatrice de l'Asamla, qui nous a quitté en janvier dernier. Il nous appartient au sein de l'Asamla en tant que bénévoles, administratrices-eurs et salarié.e.s de poursuivre dans cette voie.

Pour autant, pour continuer à agir, il nous faut répondre à quelques défis difficiles : renouvellement du bénévolat, concurrence de nouveaux acteurs dans l'interprétariat, ressources financières, gestion et organisation d'une association qui a bien grandi depuis sa création, capacité de répondre à l'augmentation croissante de la demande et augmenter notre offre de service.

C'est forcément complexe, parfois douloureux, mais plus encore qu'une ambition ce doit être notre exigence pour continuer à contribuer à l'accès aux droits et l'intégration

En conclusion je remercie chaleureusement chaque salarié de l'Asamla et chaque bénévole pour l'implication sans cesse renouvelée d'année en année.



**Yves Hamon, président de l'Asamla**

# 1. La vie associative

## Les objectifs et missions de l'ASAMLA

L'association a pour but de favoriser l'intégration par l'accès aux droits, aux soins et à l'éducation des populations immigrées ou issues de l'Immigration anciennes ou récentes et se fixe les objectifs suivants :

- **Faciliter la communication entre les migrants et les professionnels de la santé, du social et de l'éducation**, non seulement par la traduction linguistique mais aussi par l'éclairage culturel que peut apporter l'interprète en replaçant un symptôme, un comportement dans son contexte culturel et en l'expliquant au professionnel. Cette mission est assurée aujourd'hui par 21 Interprètes en milieu médical et social en 20 langues, salarié-es de l'ASAMLA
- **Développer la promotion de la Santé dans le respect et l'intégration dynamique** de pratiques culturelles différentes et mettre les migrants en situation de gérer leur propre santé.
- **Favoriser les conditions d'insertion sociale en France et dans cette optique**, œuvrer à la capacité d'adaptation mutuelle des migrants et des structures sanitaires, sociales et des établissements scolaires.
- **Contribuer à l'information et à la formation à l'interculturalité des Professionnels** de la Santé, du Social et de l'Education.
- **Lutter contre toute forme de discrimination** dans les différents champs d'intervention de l'ASAMLA.

## Bénévoles et professionnel-le-s pour faire vivre le projet

Beaucoup d'acteurs sont engagés pour l'accueil des personnes migrantes, la défense de leurs droits la lutte contre les discriminations et l'intégration. Au regard de notre engagement et expérience l'Asamla échange et agit régulièrement avec beaucoup d'entre eux. Pour autant le sens de notre engagement se dit davantage par l'activité produite par l'association que par nos prises de paroles.

La conduite d'une association comme la nôtre, qui engage également la situation de salarié-e-s nécessite en permanence la recherche d'une pleine cohérence entre le champ de nos revendications et la gestion d'une activité.

Mais nous considérons dans notre domaine d'activité que cette tension entre militance et gouvernance est importante et positive : l'Asamla gère une offre de service mais elle fait avec un objectif précis, celui de l'intégration, et pas à n'importe quel prix.

Les enjeux économiques (parce qu'une bonne gestion détermine la continuité de notre action) sont importants mais le profit ne détermine pas nos choix. C'est pour cela que nous considérons que l'économie sociale et solidaire constitue une nécessaire plus-value dans le champ de l'intégration

- Un engagement bénévole :

L'Asamla est une association professionnalisée, ce qui implique pour les administrateurs des responsabilités d'employeur. Dans une structure de taille moyenne comme la nôtre cela signifie un travail bénévole important en termes de gestion et d'organisation.

Le CA et le Bureau s'appuient sur des commissions thématiques (santé/éducation/actions collectives/RH) ou pour piloter un projet (plateforme expérimentale d'interprétariat téléphonique : ces commissions réunissent des administratrices/teurs et salarié-e-s. Le Bureau s'est réuni très régulièrement toutes les trois semaines. Il met en œuvre les orientations prises aux CA et fait des propositions. Chaque réunion fait l'objet d'un compte-rendu écrit.

#### CA 2018 :

**Geneviève MORINIERE et Charles MOIGNETEAU (Président-e-s d'honneur),** Annick ALLAIN, Françoise CHAILLEUX, Agnès CHIROL, Cécile CHOBLET, Hervé DIVET, Yves HAMON, Hélène LAMBERT, Marie-Claude LEBORGNE, Colette LE POLLOTEC, Danielle LEGUEN, Bernard MESLE, Monique NORMANT, Françoise OHEIX, Odette OSSANT.

#### Le Bureau 2018 :

Annick ALLAIN, Bernard MESLE (secrétaire), Hervé DIVET, Yves HAMON (président), Marie-Claude LEBORGNE (trésorière), Colette LE POLLOTEC, Monique NORMANT

- Un engagement professionnel :

L'équipe réunit une équipe un pôle de direction et d'administration et des interprètes

#### Les interprètes présents en 2018 :

- Turc : Gulseren et Elbrus
- Arabe : Khedidja, Wiam, Sonia, Moussa, Majda, Qossay, Mohammed
- Roumain et Hongrois : Annamaria
- Roumain : Ana, Catalina, Ramona, Tatiana
- Portugais : Filoména
- Albanais et Serbo-Croate : Xhemshit
- Russe/Géorgien : Nina
- Russe/Arménien : Ani
- Russe : Natacha, Svetlana
- Russe/Ukrainien : Natalia
- Afrique de l'Ouest : Mame

- Somalien et Anglais : Mariam
- Tigrina : Rozina

#### L'équipe administrative :

- Secrétariat : Béatrice, Aminata
- Comptabilité : Cathy

## 2 L'ASAMLA dans une dynamique de réseau :

### Réseau national de l'interprétariat pour l'intégration

Avec l'Adate\* (Grenoble), l'Aptira (Angers), Cofrimi (Toulouse), ISM Corum (Lyon), ISM (Paris), Mana (Bordeaux), Migrations Santé Alsace (Strasbourg), le Réseau Louis Guillou (Rennes), l'ASAMLA a poursuivi ses travaux dans le cadre de ce groupe informel d'associations d'interprétariat.

Les trois rencontres de l'année 2018 ont porté majoritairement sur deux axes :

- Tout d'abord, nous avons finalisé le travail de construction du premier module de formation des interprètes. L'objectif étant de diffuser la même formation à l'ensemble des interprètes salariés des associations du réseau. Ce premier module est construit autour de 45 heures de formation, tutorat et analyse de la pratique compris. Il convient désormais à l'ensemble des structures à le « tester » auprès des nouveaux salariés de nos diverses associations.
- En deuxième lieu, le travail du réseau national a été de continuer à diffuser auprès des institutions publiques (principalement Ministère de la Santé) la vision de l'interprétariat médical et social professionnel. Afin de renforcer son importance, ce réseau, purement formel, se pose la question de son évolution en association nationale.

Ce travail a permis de faire avancer la réflexion du ministère de la santé sur la question de l'interprétariat professionnel. Aussi, nous avons appris en fin d'année qu'une enquête de l'Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS) serait diligentée lors d'un colloque à Paris en fin d'année sur la présentation de plusieurs pratiques d'interprétariat au niveau national.

L'objectif est que le Ministère de la Santé ait une vision d'ensemble des différents modèles économiques en place dans nos différentes associations et de réfléchir sur les divers scénarii possibles en matière de financement stable et durable de l'interprétariat professionnel en matière de santé. **Nous aurons à être vigilants.** La logique de l'Uberisation, la multiplication des plateformes Internet proposant des solutions présentées comme étant de l'interprétariat (sans pour autant garantir le sérieux et la qualité de l'intervention) sont les révélateurs d'une tendance lourde de l'illusion de la possible immédiateté de l'intervention physique de l'interprète. Nous avons à cultiver et faire reconnaître notre différence : nos associations sont les garantes d'une activité plurielle.

Non, l'interprète médical et social professionnel n'est pas qu'un simple traducteur de mots. Il est également le passeur de sens dans la prise en compte de la globalité des expressions de la personne pour laquelle il traduit.

\*Pour l'ensemble des sigles contenus dans ce rapport, vous trouverez un glossaire à la fin du document

Le Fil à Paroles : tisser des liens pour construire ensemble demain, aussi avec celles et ceux venu.e.s de loin.



La Ville de Nantes a lancé au début de l'année 2018 un appel à projets pour réinventer 15 lieux. L'Asamla a proposé de développer dans la Maison des associations Bains-Douches du quai Baco un équipement inédit à Nantes dédié à l'intégration (interprétariat, médiation interculturelle, groupes de parole, apprentissage du français...)

Il n'était pas forcément aisé de conduire cette démarche tout en faisant face aux contingences de l'activité quotidienne mais dans un délai très contraint le conseil d'administration s'est tout de même mobilisé pour élaborer un projet, rencontrer des partenaires éventuelles (tout particulièrement les associations de formation au français)

Appelé le Fil à paroles, ce lieu avait vocation à devenir pour les personnes migrantes, les professionnel-le-s, les intervenant.e.s bénévoles un lieu ressources pour l'interprétariat et la médiation interculturelle. Outre les activités de l'Asamla il était prévu d'y proposer des formations d'apprentissage du français assurées par des associations investies dans ce domaine (la proximité entre le pôle d'interprétariat et ces formations aux français facilitant le parcours d'intégration des personnes migrantes). Ouvert sur le quartier et la ville le Fil à Paroles avait également vocation à accueillir des expositions, débats et activités favorisant la participation citoyenne et les échanges interculturels.

Beaucoup de projets pour ces 15 lieux nantais visaient le domaine culturel ou l'environnement, aussi il était important que l'Asamla se mobilise pour porter un projet visant les enjeux de l'intégration et de l'accès aux droits.

Au terme de la votation citoyenne (du 9 au 25 juin 2018) sur les 7015 choix exprimés par les votants pour les 14 lieux « le fil à paroles » a recueilli 569 voix, nous situant au 3<sup>ème</sup> rang des 5 projets présentés pour réinventer les Bains Douches Baco. C'est finalement le projet « La coopérative » piloté par l'Ouvre boîte 44 qui a été retenu (1379 votes).

Au-delà de la déception première nous soulignons que :

- Cette démarche nous a conduit à réfléchir à nos besoins de locaux autrement en les situant davantage dans une perspective de projet et développement.
- La rencontre avec des acteurs de la formation au français permet d'envisager des partenariats possibles (des échanges se poursuivent notamment en ce sens avec l'équipe de l'association Babel44).
- Cette expérience a permis de « tester » notre capacité (repérer les atouts, les freins également) à nous mobiliser collectivement au niveau bénévole et/ou salarié et fédérer le réseau d'adhérents et de sympathisants.

## Le partenariat avec la Ville de Nantes

Depuis la fin des années 80 l'Asamla a développé un partenariat important avec la Ville de Nantes. À l'époque l'équipe municipale engage une nouvelle politique pour l'intégration (pilotée par François Preneau, adjoint de 1989 à 2001). Cet engagement va accompagner le développement de plusieurs associations locales (le CiD, l'Asamla, plus tard Tissé Métisse, la Maison des citoyens du monde...) et se poursuit aujourd'hui. Chacun de ces réseaux a une histoire spécifique mais au-delà de leurs différences, parfois de leurs divergences, ils témoignent tous d'une mobilisation collective pour les droits des personnes migrantes, la reconnaissance de leurs parcours, l'accueil et l'intégration. Cela n'empêche pas les différences de points de vue, les moments de tensions entre l'interpellation militante et la gouvernance politique et administrative mais la recherche permanente du dialogue, dans le respect des prérogatives des un.e.s et des autres, est une caractéristique majeure du lien entre la Ville de Nantes et les associations.

La réalité migratoire à Nantes a beaucoup évolué depuis les 10 dernières années, le paysage associatif également (disparition du CID, émergence de nouveaux acteurs nationaux ou locaux...) mais notre partenariat avec la Ville a continué à se développer. Aujourd'hui il se réalise dans le cadre d'une convention pluriannuelle visant le soutien au projet associatif et à l'ensemble des activités de l'association. Par notre expérience l'Asamla est aussi identifiée par la commune comme une structure «ressources» sur les enjeux interculturels, l'accès aux droits et l'intégration des personnes migrantes. Nous sommes également membres du collège associatif du Conseil Nantais de la Citoyenneté des Étrangers.

### Été 2018: la crise de Daviais

Ces deux dernières années, l'augmentation du nombre de demandeurs d'asile à Nantes (+ 25 % de 2017 à 2018), les carences des dispositifs nationaux de mise à l'abri et d'accompagnement ont fortement modifié la situation et interrogé l'ensemble des acteurs locaux. À défaut de prise en charge, de nombreux exilés se sont retrouvés, sans autre alternative, soumis à des squats successifs dont l'issue n'est que l'expulsion avant une nouvelle période d'errance.

Au printemps 2018 cette situation s'est cristallisée au centre-ville, plusieurs centaines de personnes migrantes sans abris, en provenance principalement du Soudan, de l'Érythrée et de la Guinée, trouvant refuge dans le square Daviais. En l'absence de solution d'hébergement ces exilés ont vécu sur ce site dans des conditions d'insalubrité et de dangers sanitaires insupportables. Des solidarités associatives et spontanées se sont mises en œuvre pour éviter le pire et interpellé les institutions.

Le 14 juillet 2018 la Maire de Nantes a refusé d'engager une procédure d'expulsion tant que l'État n'apporterait pas de réponse en termes de mise à l'abri et d'accompagnement. Le 20 septembre pour sortir d'un statu quo de plus de 3 mois la Ville a décidé de demander l'expulsion mais en déclenchant conjointement le plan de sauvegarde communal: tous les exilés de Daviais ont été mis à l'abri et pris en charge par la Ville de Nantes dans l'attente d'un engagement de l'État.

La Ville a fait le choix d'informer les associations engagées auprès des exilés et de constituer un comité de suivi auquel l'Asamla participe. La crise de «Daviais » a souligné la spécificité du positionnement de l'Asamla: d'autres partenaires associatifs sont intervenus en soutiens directs (avec une forte implication bénévole) auprès des personnes migrantes installées sur le site (repas, vêtements...). La mission des interprètes de l'Asamla est différente mais complémentaire puisqu'il s'agit d'intervenir en soutien aux soignants (Pass du CHU notamment) et des équipes de l'OFII lorsqu'ils rencontrent ces personnes. S'agissant d'une activité professionnalisée notre capacité de mobilisation et notre réactivité est contingente par nos moyens et impose une organisation sans faille : notre budget est aujourd'hui trop fragile pour nous permettre d'embaucher le nombre suffisant d'interprètes et répondre à toutes les demandes. Notre organisation doit également être interrogée et consolidée pour mieux faire face à des situations d'urgence. Pour autant, nous avons mobilisé au maximum notre équipe (notamment en langue arabe et tigrigna) au cours de l'été 2018.

Si la mobilisation citoyenne et l'engagement de la Ville (pour un budget dépassant 3 M€) ont permis – enfin- de proposer un parcours à ces 700 personnes, en respectant leurs droits et dignité, cela n'éteint pas la question. Depuis la fin de l'année 2018 de nouveaux arrivants se sont réfugiés dans l'ancien gymnase du Lycée Jeanne Bernard à St-

Herblain. Sans traitement au cas par cas de ces situations par les services de l'État, orientation et davantage de places d'hébergement provisoire ces squats continueront.

Expulser sans accompagnement de suite est vain et ne tend qu'à déplacer le problème, le plus souvent dans des conditions plus dramatiques encore, pour les exilé.e.s comme pour les riverains. Le suivi sanitaire et l'accompagnement social sont très fragiles sinon empêchés lorsque les personnes errent de squat en squat. Nous n'ignorons pas la complexité de cette question, sa sensibilité politique et les moyens à déployer mais il est de notre responsabilité de contribuer à inventer et mettre en œuvre des solutions respectueuses de la dignité des personnes, du droit et autorisant des perspectives d'intégration.



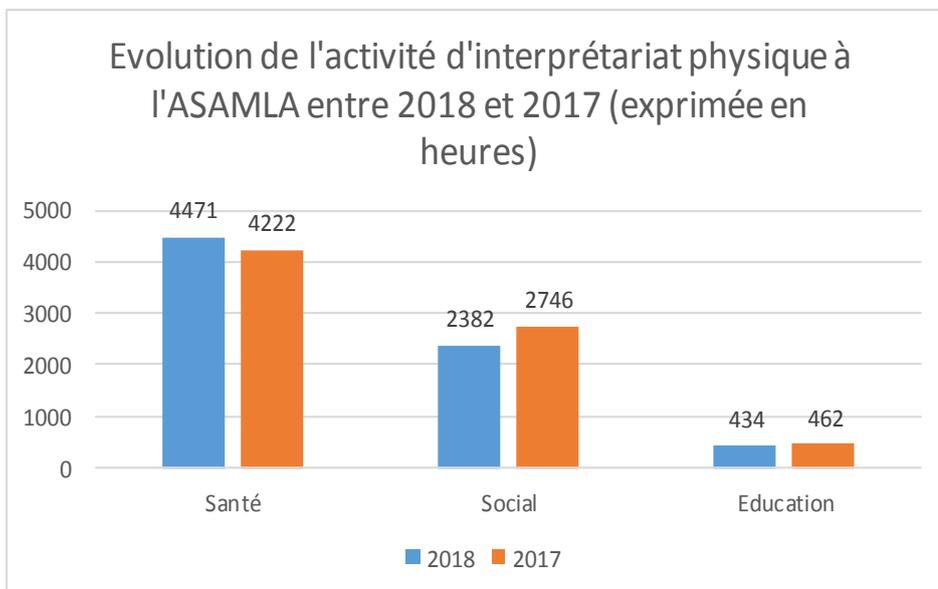
### 3. Caractéristiques générales des activités de l'ASAMLA en 2018 :

#### L'interprétariat

En 2018, l'activité d'interprétariat connaît une augmentation. Le défi a été de tenter de résoudre une équation complexe : répondre à l'augmentation des besoins auprès de nos partenaires, développer les modes de réponses pour tenter de raccourcir les délais d'intervention ainsi que pouvoir répondre sur des secteurs géographiques éloignés ; le tout dans une enveloppe contrainte. Pour répondre à cela, nous avons expérimenté une nouvelle offre de service en mettant en place une solution d'interprétariat par téléphone. Ce sont ainsi 7956 heures de travail qui ont été réalisées soit une augmentation de 526 heures par rapport à 2017.

En 2018, l'ASAMLA est intervenue au bénéfice d'environ 8000 personnes tous secteurs confondus

#### Une activité en interprétariat physique stable:



L'interprétariat en matière de santé représente en 2018 plus de 61% de l'activité d'interprétariat physique. C'est plus de 5% d'augmentation entre 2017 et 2018.

La part de l'interprétariat dans le secteur social représente 33% de l'activité en 2018 soit 3% de moins que lors de l'exercice précédent.

L'interprétariat en matière d'éducation et d'accompagnement à la parentalité représente 6% en 2018, stable comparativement à 2017.

En effet, si le nombre d'heures en Santé augmente (+249 heures), il se stabilise en Education (-28 heures) pour baisser de manière un peu plus marquée en Social (-364 heures). La baisse dans ce secteur est conjoncturelle (voir Chapitre Social) et ne remet pas en cause la dynamique haussière de la demande d'interprétariat. Néanmoins, en 2018, comme depuis plusieurs années maintenant, nous avons dû, faute de moyens financiers suffisants, limiter l'activité salariée.

#### Une expérimentation d'interprétariat par téléphone :

Nous avons enclenché en juin dernier une expérimentation d'interprétariat par téléphone en mobilisant nos interprètes professionnels dans les langues arabe, russe et roumaine 4 matinées par semaine.

Notre cadre d'intervention lors de cette expérimentation devait s'organiser autour de deux principes :

- Une priorité à certains services hospitaliers : la gynécologie-obstétrique (Hôtel-Dieu), l'endocrinologie et les consultations polyvalentes (Hôpital Nord). Par cette nouvelle offre de service, nous voulions favoriser le recours à l'interprétariat à l'hôpital Laënnec qui reste difficile d'accès (au moins 45' en transport en commun), et qui connaît depuis plusieurs années une baisse de la demande d'interprètes. recours à l'interprétariat
- Un cadre d'intervention précis : dépannage, urgences, distance, durée d'interprétariat limitée à 15 minutes. L'aire de Saint Nazaire, qui avait été ciblée comme mobilisable sur cette question n'a que très peu sollicité l'expérimentation (moins de 10 demandes).

Par la suite, un élargissement rapide à tous les secteurs d'interventions de l'ASAMLA a été effectué.

Après 9 mois d'expérimentation, le constat a été dressé de l'inadéquation entre le temps mobilisé et le nombre d'appels reçus.

	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Total demandes	Total réalisé
Arabe	2	8	4	18	21	53	50
Roumain	2	1	3	3	4	13	9
Russe	3	3		4	1	11	8
Autres	1 (georgien)		3 (somalien 2, turc 1)	2 (malinké, soussou)	9 (Afr 4, georgien 1, portugais 2, turc 1)	15	6
<b>Total</b>	<b>8</b>	<b>12</b>	<b>10</b>	<b>27</b>	<b>34</b>	<b>91</b>	<b>75</b>
<b>Total réalisé</b>	<b>7</b>	<b>11</b>	<b>6</b>	<b>23</b>	<b>28</b>	<b>75</b>	<b>75</b>

Conscient que cette nouvelle activité aurait dû s'inscrire dans le temps, mais au regard des remarques sur les indisponibilités de nos interprètes sur ces langues notamment, il a été décidé de suspendre jusqu'à nouvel ordre l'expérimentation et de libérer ainsi les créneaux des interprètes pour prioriser les demandes en interprétariat physique. **Au total, 669 heures d'interprétariat ont été mobilisées pour cette expérimentation.**

De plus, les moyens financiers mis à disposition pour cette expérimentation ne nous permettaient pas une prolongation. Principalement financée par nos fonds propres (hormis 8000 euros de la Fondation de France, et 1500 euros de l'ARS des Pays de la Loire), la pérennisation de cette activité sans impacter la réponse à la demande en interprétariat présentiel, était difficile.

	Coût par mois	Coût pour 5 mois 1/2	Coût annuel
Total salaires	2513	13826	30166
Coût téléphonique	200	1100	2400
Matériel bureau	25	137	300
<b>Coût total</b>	<b>2738</b>	<b>15063</b>	<b>32866</b>

En interne nous aurions souhaité développer de manière plus importante cette expérimentation en ayant plus de moyens et de ressource d'animation du groupe de travail. Un comité de pilotage aurait pu animer cet exercice et rendre plus fluide et plus lisible l'information sur cette nouvelle offre de service. Nous avons eu également des difficultés dans le recueil des avis des services ayant bénéficié de l'interprétariat par téléphone. Mais tous ces écueils doivent nous faire progresser dans notre pratique. En effet, convaincus que nous devons faire évoluer notre offre d'interprétariat, nous restons mobilisés pour rechercher comment faire évoluer cette nouvelle activité et comment la maintenir sans pour autant impacter l'interprétariat physique.



Pachtou, langues pour lesquelles nous avons procédé à des recrutements en 2019. Pour la dernière notamment puisque sur 140 refus de prises de rendez-vous pour absence de la langue demandée, nous enregistrons plus de 40 demandes sur cette langue précise. Pour le Somalien, il s'agissait de recruter une interprète en remplacement de celle nous ayant quitté en cours d'année.

### Des besoins en interprétariat importants

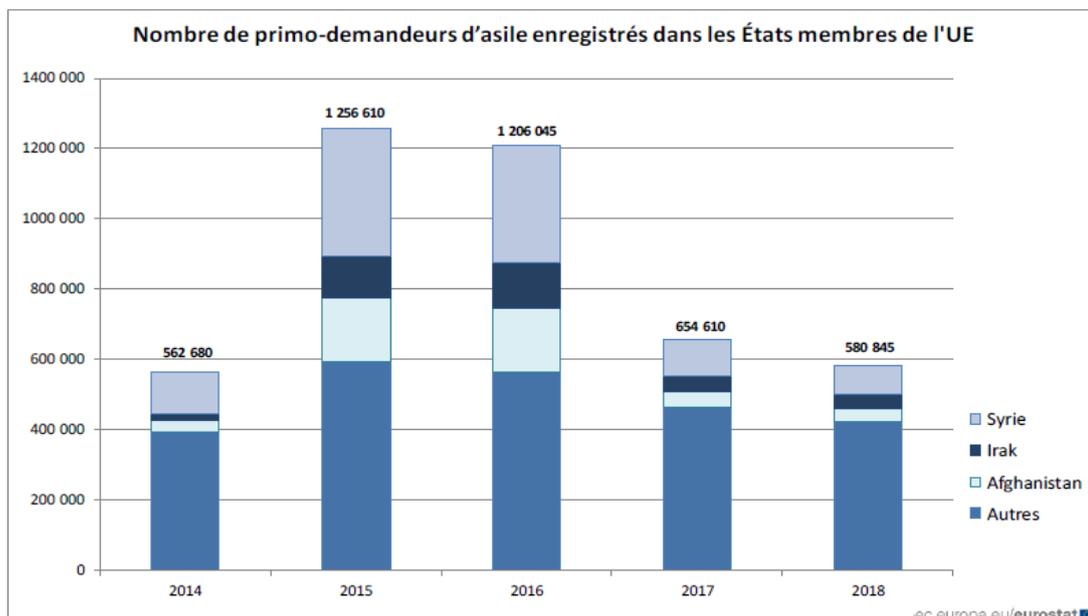
Aujourd'hui, nos effectifs et nos moyens ne nous permettent pas de répondre à toutes les demandes ce qui explique les 530 refus de rendez-vous recensés en 2018. Plus de 30% concernait la langue arabe. 63% de ces demandes provenait des établissements de santé et près de 10% des établissements scolaires.

Ce manque de disponibilité dans les agendas des interprètes démontre bien la montée en charge du besoin dans cette langue et démontre également notre difficulté à mettre en adéquation la réponse à la demande et l'équilibre financier à garantir.

S'ajoutent à cela des besoins qui n'était pas couverts en 2018 comme le Somalien et le

## Une photographie du public

Un contexte européen et français toujours marqué par la prise en charge des demandeurs d'asile



### Demande d'asile

	2017	2018	Évolution 2018 / 2017
Demandes (yc réexamens), dont :	100 755	122 743	+ 21,8 %
<i>premières demandes</i>	73 802	91 865	+ 24,5 %
<i>mineurs accompagnants</i>	19 428	21 457	+ 10,4 %
Décisions OFPRA	89 288	93 472	+ 4,7 %
Attribution de l'asile (Ofpra, CNDA)	31 964	33 380	+ 4,4 %

Source : Ofpra, CNDA

### Cinq premiers pays d'origine en 2018

Premières demandes (hors mineurs accompagnants)	2017 position	2018 demandes	Évolution 2018 / 2017
Afghanistan	2 <sup>ème</sup>	9 439	+ 57,6 %
Guinée	5 <sup>ème</sup>	6 162	+ 63,0 %
Albanie	1 <sup>er</sup>	5 763	- 24,5 %
Géorgie	18 <sup>ème</sup>	4 776	+259,4 %
Côte d'Ivoire	7 <sup>ème</sup>	4 677	+ 44,1 %

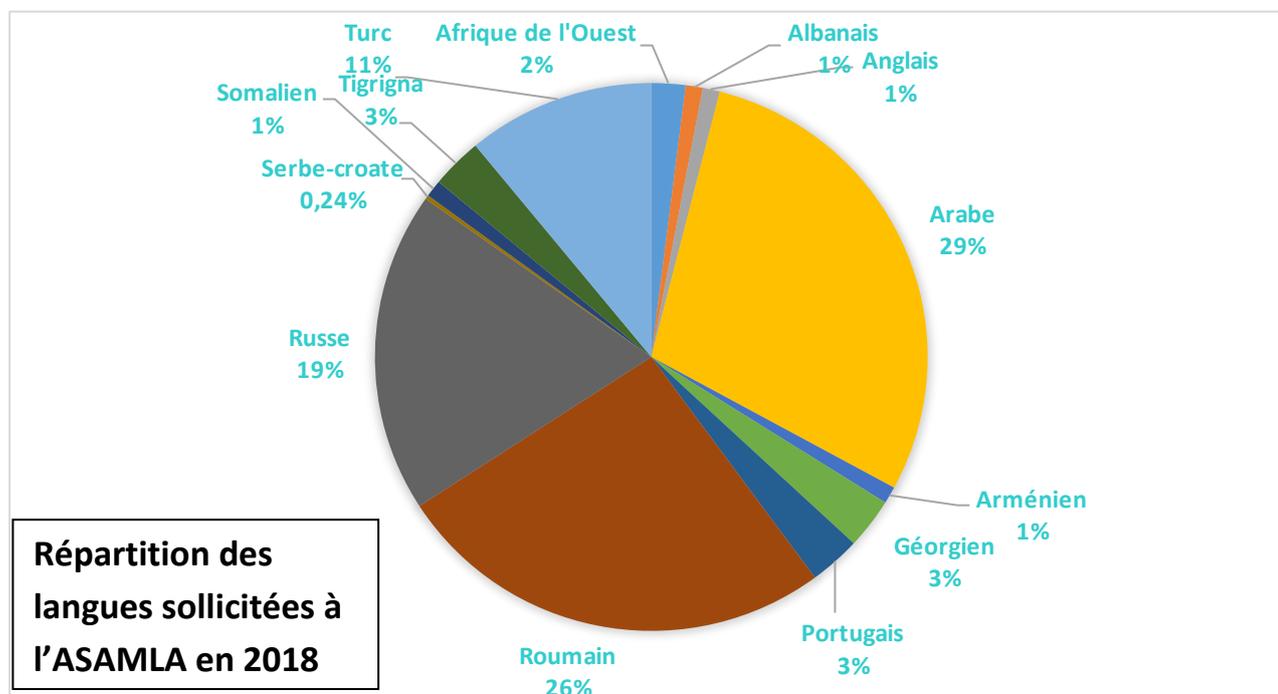
Source : Ofpra

Le taux de protection de l'OFPRA, de 26,6 % en 2018, est resté stable par rapport à l'année passée (27,2 %). Il atteint 35,9 % au terme de la procédure devant la CNDA.

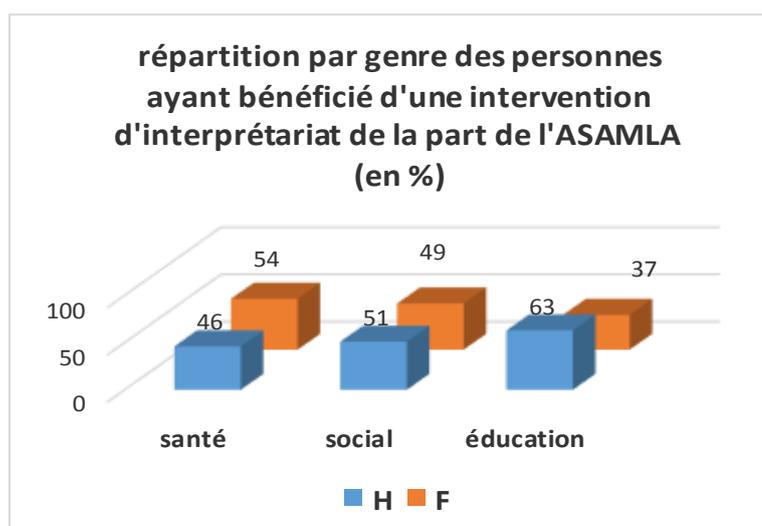
Les principales nationalités donnant lieu à l'octroi du statut de réfugié ou d'une protection subsidiaire sont l'Afghanistan (20 % de l'ensemble des protections), la Syrie (13,9 %) et le Soudan (11,2 %). La part des femmes protégées par l'Ofpra cette année est de 27,9 %. Les taux de protection les plus élevés en faveur des femmes concernent la Syrie (92,8 % de protection pour les femmes de cette nationalité), le Yémen (88,2 %), l'Irak (84,9 %), le Burundi (81,7 %) et l'Afghanistan (76,8 %).

## Une certaine typologie du public

La langue majoritairement sollicitée en 2018 auprès de l'ASAMLA est la langue arabe (29% de l'activité) suivie des langues roumaine (26%) et russe (19%). Globalement, les langues sollicitées évoluent peu d'une année sur l'autre.



L'exploitation des données recueillies par l'ASAMLA lors de ses interventions nous permet d'indiquer que la population ayant eu recours à l'interprétariat a un âge moyen compris entre 20 et 40 ans, et dont la langue usuelle de communication est l'arabe. On peut noter un net rajeunissement par rapport à 2017. Enfin, on note un certain équilibre dans la répartition par genre.



tranche d'âge	santé	social
0-20	17%	22,50%
20-40	48%	36%
40-60	26%	31,50%
60 et +	9%	10%

## La médiation interculturelle :

En 2018, 2000 heures de travail ont été consacrées à des actions de médiation interculturelle.

Le départ en retraite d'une salariée missionnée sur cette activité en juillet 2018 et l'augmentation de la demande d'interprétariat en langue arabe nous ont contraint à prioriser le remplacement de cette personne sur le versant interprétariat et non la poursuite et le développement d'actions de sensibilisations pluri partenariales.

De plus, en interne, nous sommes en redéfinition du rôle et de la place de cette activité à l'ASAMLA. Aussi, au-delà des missions identifiées de deux salariées aujourd'hui, nous enclenchons une réflexion sur un élargissement de cette action à l'ensemble des salariés de l'ASAMLA. Cela nécessitera, nous en sommes conscients, une évolution des compétences à mobiliser de l'ensemble du personnel, mais nous croyons aujourd'hui à l'utilité de développer, au-delà de l'activité d'interprétariat, un ensemble d'offres de service permettant à l'ASAMLA, en collaboration avec ses partenaires d'être un acteur dans l'appui aux processus d'intégration des personnes allophones.

Enfin, le financement de cette activité étant de plus en plus complexe depuis l'arrêt du financement de deux postes dans le cadre du DLI (Développement Local pour l'Immigration), cette activité doit être également repensée dans son économie.

## Actions collaboratives et de formations interculturelles :

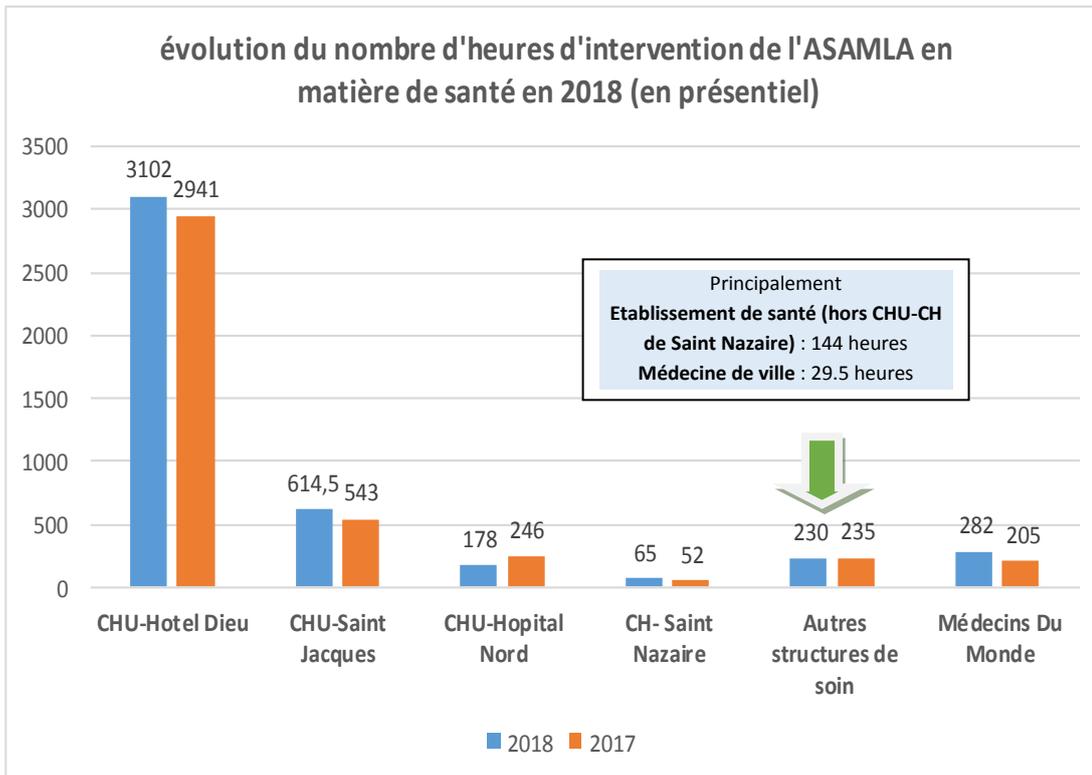
Outre nos partenaires institutionnels, l'Asamla échange, agit et se mobilise régulièrement avec de nombreux acteurs associatifs mobilisés pour l'accueil et l'accès aux droits des personnes migrantes. En 2018, nous avons ainsi participé et/ou soutenus plusieurs initiatives solidaires pour l'hébergement de personnes migrantes sans domicile. La dégradation des conditions de vie d'une partie de ce public pèse beaucoup sur les possibilités d'accompagnement en matière de santé et d'accompagnement social. C'est ce qui détermine notre engagement. Il vise le dialogue avec les institutions pour la recherche de solutions concrètes pour les personnes migrantes.

L'ASAMLA est également membre de plusieurs groupes de travail ou de collectifs. Parmi lesquels : Le Conseil Nantais de la Citoyenneté des Etrangers de Nantes Métropole, le Conseil Territorial de Santé de l'Agence Régionale de Santé (ARS), Le Comité Départemental et Métropolitain de la Citoyenneté et de l'Autonomie du Département, le Collectif Daviais

L'ASAMLA est intervenue à 12 reprises en 2018 auprès d'étudiants, de travailleurs sociaux, d'éducateurs spécialisés ou lors d'assemblée générale de partenaires sur les thématiques de l'interculturalité, de l'approche du soin dans une relation interculturelle, sur la pratique médicale avec interprète mais également sur les questions liées aux enjeux géopolitiques de l'immigration.

## 4. La santé :

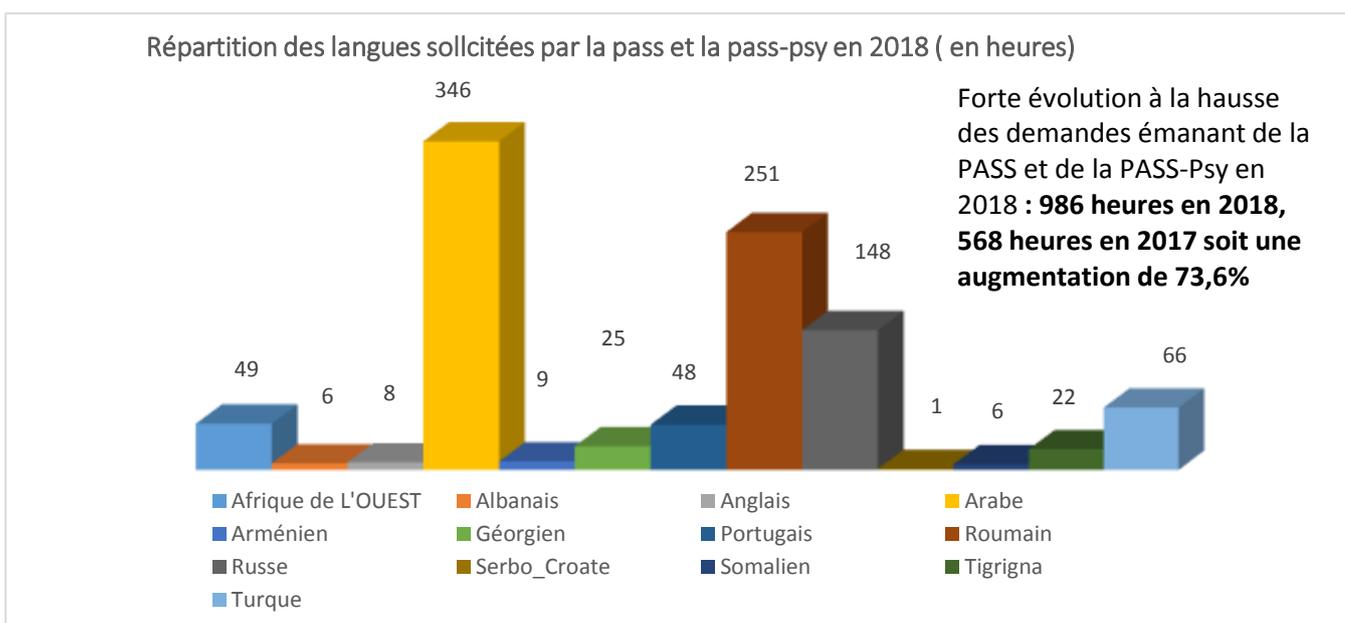
En 2018, l'ASAMLA est intervenue 4227 fois dans le domaine de la santé pour un total de 4471 heures et pour environ 4500 personnes. 2018 a été marqué par l'arrivée importante sur l'agglomération de demandeurs d'asile, principalement arabophones. Des migrants vivants dans des conditions sanitaires précaires (occupation du square Daviais). Ce qui a entraîné une sollicitation importante des interprètes dans le domaine de la santé.



Avec 4471 heures d'intervention en 2018, le secteur de la santé continue d'augmenter. L'activité au CHU, constitue 90% de ce secteur et reflète des réalités très diverses.

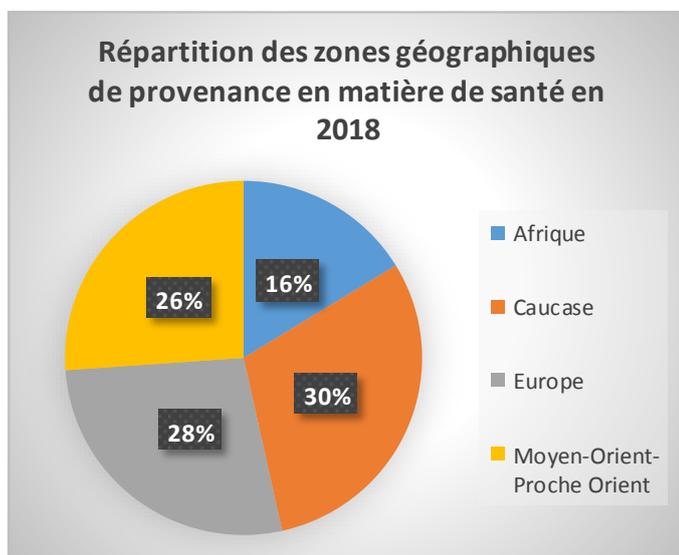
Si les sollicitations des services de l'Hôtel Dieu augmentent régulièrement ; à l'inverse ; celles de l'Hôpital Nord (Cardiologie, Pneumologie, Oncologie) continuent à se réduire.

Dans le détail et de manière très remarquable, ce sont surtout les services PASS-PASS-Psy et UGOMPS qui ont sollicité de manière importante



Il reste des difficultés dans le montage économique des interventions d'interprétariat au sein de l'hôpital. En effet, nous continuons dans ce secteur plus qu'ailleurs à avoir du mal à mettre en adéquation la demande d'interprétariat, le montage économique nous permettant d'y répondre. Depuis de nombreuses années, nous plaçons auprès de nos financeurs deux points :

- une augmentation de nos dotations afin de pallier aux demandes de plus en plus nombreuses.
- Des financements pluriannuels afin de pouvoir organiser au mieux le service et recruter les interprètes en fonction des besoins.



La répartition par zones géographiques des pays de provenance des personnes allophones en 2018 laisse apparaître une certaine homogénéité entre les personnes issues d'un pays européen (pour les langues roumaine, serbe, croate, hongroise et portugaise) ; d'un pays du Caucase (pour les langues géorgienne, russe, azérie et arménienne) et du Proche ou Moyen Orient (pour les langues turque et arabe syrien). De manière moins importante 16% des demandes d'interprétariat se sont faites pour des personnes issues du continent africain (pour les langues d'Afrique de l'Ouest, pour l'arabe du Maghreb et l'arabe soudanais, et pour la langue somalienne et tigrina ainsi que l'anglais).

### Point sur l'expérimentation de l'interprétariat en médecine de Ville :

Ce dispositif bénéficie d'un financement ARS par facturation, par l'intermédiaire de l'URML (Union Régionale des Médecins Libéraux)

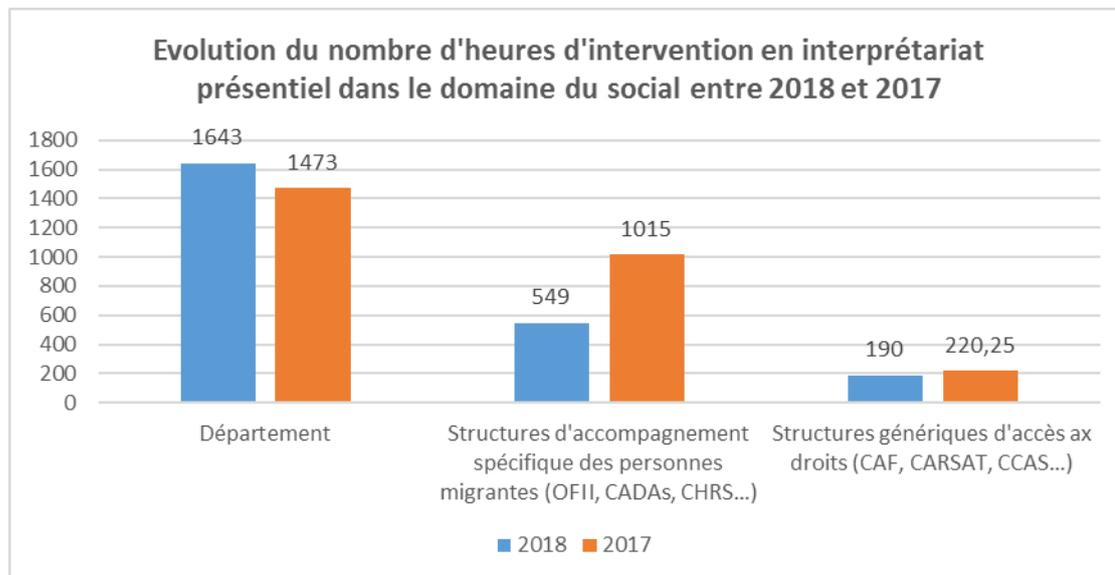
Le dispositif fait appel à l'interprétariat physique (ASAMLA) et téléphonique (ISM Paris). Les interprètes de l'ASAMLA interviennent auprès des médecins généralistes de Nantes et l'agglomération. Même si elles augmentent, il y a peu de demandes d'interprétariat présentiel. C'est lié à la spécificité de la médecine générale qui reçoit des patients en situation de précarité et avec souvent des consultations non programmées. Les langues les plus demandées sont l'arabe, le russe et le roumain. L'évaluation de l'expérimentation a pourtant montré une grande satisfaction des médecins faisant appel à l'ASAMLA (9,5/10).

Le nombre de médecins utilisant le dispositif augmente et l'expérimentation est maintenant pérennisée sur toute la région Pays de la Loire et avec les spécialistes libéraux.

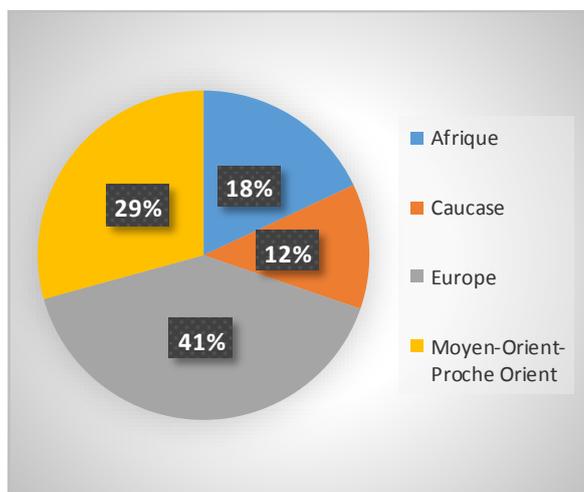
L'accès à l'interprétariat a transformé la prise en charge des patients allophones et surtout ceux en situation de précarité. La communication, le lien de confiance ont été renforcés. Ils ont pu surtout accéder à l'autonomie. C'est magique de voir comment ils peuvent enfin exprimer leurs demandes, leurs symptômes, leurs craintes avec leurs mots et que nous les soignants, on peut enfin comprendre grâce à la présence toute simple, discrète mais essentielle des interprètes professionnel(le)s.

## 5. Le social :

Ce secteur a la particularité d'être très diversifié car il regroupe un ensemble de structures très variées et connaissant des réalités très diverses dans leur besoin d'interprétariat. Nous sommes intervenus pour près de 3300 personnes dans ce secteur en 2018



L'activité auprès des services du département ne cesse de progresser. Avec près de 200 heures de plus qu'en 2017, l'appui aux services départementaux reste l'activité qui connaît la plus forte augmentation. (Voir ci-après). Néanmoins, l'OFII a, quant à lui, moins sollicité l'ASAMLA malgré la reconduction à notre bénéfice du marché public de prestation. Une explication importante : dans le cadre du marché sur un autre secteur géographique que le nôtre, une association a engagé une action en justice contre la décision prise par l'OFII du choix du prestataire ce qui a entraîné, de fait, une suspension des sollicitations de l'OFII durant près de trois mois. Au regard des chiffres de 2017, ce sont donc près de 200 heures qui n'ont pas été réalisées auprès de ce partenaire



Les sollicitations sont majoritairement liées à une demande dans une langue d'Europe (principalement le Roumain) qui à lui seul concentre plus d'un tiers des demandes pour l'ensemble du secteur social. C'est également dans ce secteur que des langues dites « rares » comme le Somalien ou le Tigrina sont les plus demandées.

## Un partenariat à renforcer avec le Département

A l'instar de la situation de soins la bonne compréhension réciproque est aussi une condition première de la relation d'aide. Depuis sa création l'ASAMLA a déployé ses compétences en interprétariat et médiation interculturelle à la fois dans le domaine de la santé et de l'action sociale. Au regard des compétences des Conseils Départementaux (Insertion, protection de l'enfance, protection maternelle et infantile, aide à l'autonomie des personnes âgées...) dans le champ des solidarités l'association a développé depuis plus de 30 ans un partenariat important avec le Département de Loire-Atlantique.

Il se traduit par l'intervention d'interprètes auprès des travailleurs sociaux et puéricultrices pour conduire dans de bonnes conditions les entretiens. Ces demandes émanent tout particulièrement du service d'accueil de l'association Saint Benoit Labre missionnée par le Département pour assurer à Nantes un service d'accueil, d'orientation et d'accompagnement en direction des familles de nationalité roumaine et bulgare vivant en bidonvilles (scolarisation, aide dans les démarches administratives, droit à la protection sociale, orientation vers les dispositifs logement et hébergement de droit commun, etc.). **Ce service appelé « permanence Chaptal » accueille en moyenne 400 familles par an. En 2018 les interprètes (langue roumaine) y sont intervenues en entretiens individuels pour un total de 697 heures.**

Par ailleurs les interprètes de l'ASAMLA sont appelées à intervenir auprès de tou.te.s les professionnel.le.s de l'action sociale du Département. **En 2018 cela représente 945 heures d'interventions, tout particulièrement au sein des Centre médico-sociaux (727heures).**

Ce volume d'interventions (près de 1700heures/an) est important mais nos ressources actuelles ne permettent pas d'aller plus loin. **Notre partenariat avec Département et les moyens engagés doivent encore évoluer pour mieux répondre à l'évolution des demandes et être à la hauteur des enjeux. Il convient tout particulièrement de :**

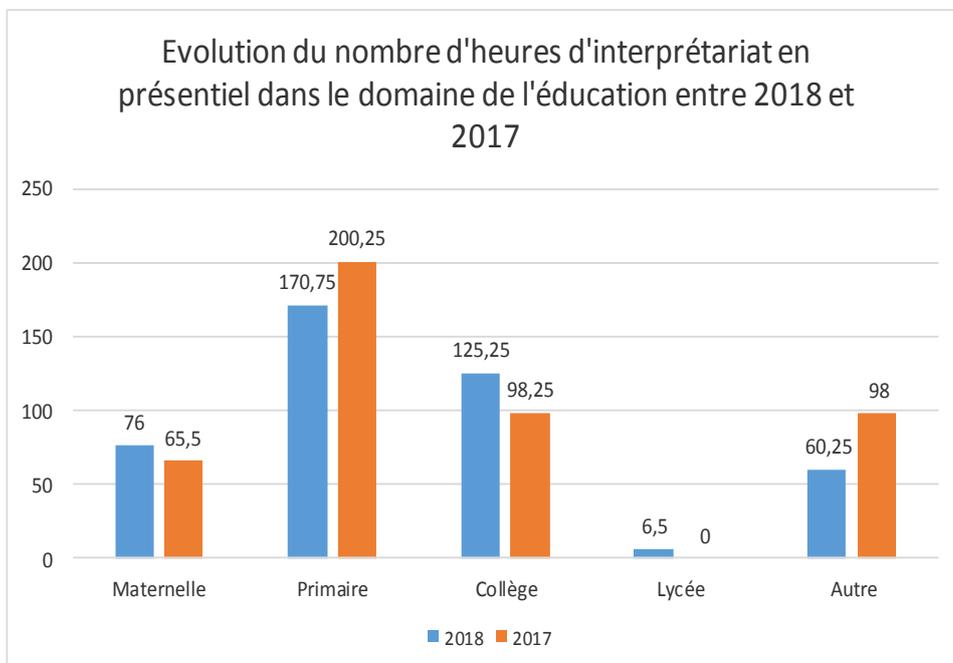
- **Pouvoir répondre sur un périmètre plus large : si les personnes migrantes sont plus nombreuses sur l'agglomération nantaise, elles sont également présentes dans le bassin nazairien mais également dans les territoires ruraux.**
- **Permettre l'intervention des interprètes auprès des professionnel.le.s de l'insertion en charge de l'accompagnement vers l'emploi et/ou la formation. C'est une étape importante pour l'intégration et la présence d'un.e interprète peut être déterminante.**
- **Renforcer l'intervention des interprètes de l'ASAMLA auprès de l'association St Benoit Labre dans le cadre de sa mission d'accompagnement des mineur.e.s étranger.e.s non accompagné.e.s.**
- **Mettre en œuvre ou contribuer à des actions collectives visant la prévention, la parentalité, l'insertion et l'accès aux droits.**

L'évolution de notre partenariat doit être envisagée dans le cadre de la création en 2018 (1<sup>ère</sup> ouverture en juin à Saint-Nazaire) des **Espaces Départementaux de Solidarité**. Succédant aux Centres médico sociaux ils visent à proposer un accueil social universel (accompagnement, PMI, insertion, accès aux droits) mis en œuvre par les services du Département et/ou des partenaires du territoire (CCAS...). **L'ASAMLA souhaite envisager avec le Département les outils à développer pour y faciliter l'accès aux droits des personnes migrantes.**

Activité 2018 de l'ASAMLA inscrites dans le partenariat avec le Département	Nbre d'heures
Interventions auprès des professionnels des CMS-PMI	727
Interventions auprès des professionnels de Chaptal	698
Interventions auprès des professionnels des autres services du Département	156
Interventions auprès des professionnels des autres structures bénéficiant du financement du Département	62
<b>TOTAL DES HEURES D'INTERVENTION</b>	<b>1643</b>

## 6. L'éducation :

L'activité auprès des établissements scolaires a été stable en 2018. Mais le nombre d'établissements ayant sollicité l'ASAMLA est plus important cette année, preuve que le travail de relance auprès d'eux ainsi que des contacts réguliers permettent une meilleure connaissance de l'ASAMLA. Nous sommes intervenus pour près de 450 personnes dans ce secteur.



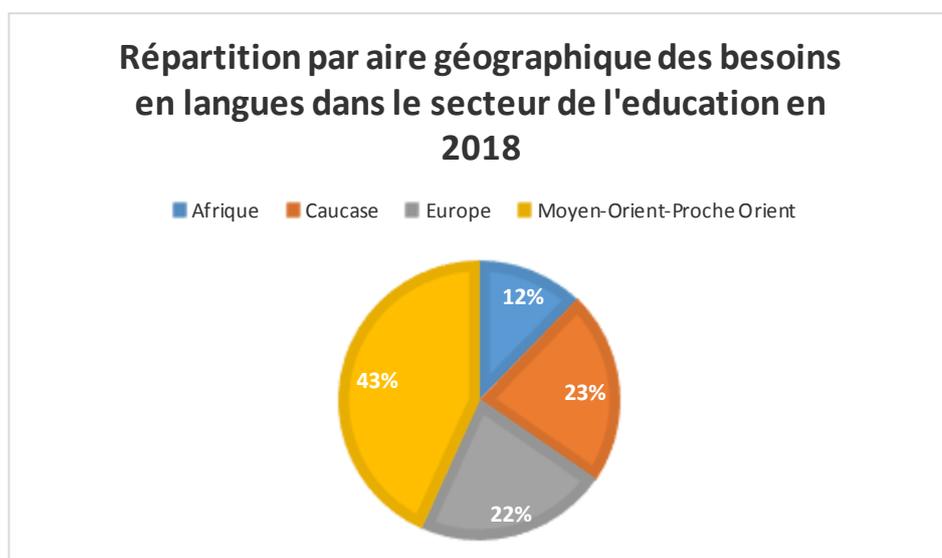
Si l'activité reste stable avec néanmoins une baisse de 28 heures, le nombre d'établissements demandeurs est lui en augmentation (78 établissements en 2017, 100 en 2018).

Cela illustre l'effort fait par la commission éducation pour communiquer. Un courrier est envoyé à l'ensemble des écoles, maternelles, collèges et lycées du département à la fin du mois d'Aout

La majorité des sollicitations sont faites pour des équipes éducatives ou pour des questions

d'orientation scolaire. Peut-être plus qu'ailleurs, l'attention interculturelle des interprètes est mise en valeur. Au-delà de la « simple » traduction, les interprètes sont souvent amenés à être interrogé également sur des notions d'éclairages culturels ayant trait à la parentalité, ou à la scolarisation dans les pays d'origine.

C'est également dans ce secteur que l'ASAMLA élargit le plus son aire d'intervention. Au-delà des pôles nantais et nazairien, ce sont également des établissements du castelbriantais et de Savenay qui sollicitent régulièrement les interprètes de l'ASAMLA



Ce sont principalement les langues du Moyen Orient-Proche Orient qui sont sollicitées avec le Turc et l'Arabe Syrien.

Deux objectifs ont été priorités cette année :

**1- la poursuite du travail relatif à l'information, la rencontre, l'échange et la collaboration avec nos partenaires de l'Education :**

**A- Courrier de rentrée**

Suite au courrier, envoyé fin août à tous les établissements scolaires, précisant les finalités et organisation de l'Asamla de nouveaux établissements, ont sollicité l'association.

**B- A la rencontre des établissements scolaires**

Ainsi, nous avons poursuivi les rencontres avec les établissements scolaires : écoles, collèges et lycées.

Ce sont toujours des moments très enrichissants. Pour nous, cela nous permet de mieux connaître les problématiques de terrain. Pour les personnes rencontrées, souvent cela leur permet de questionner à nouveau leurs besoins, leurs pratiques: *« Ce moment d'échange permet de se reposer l'importance de cette question. »* (Ecole Jean Jaurès)

➤ **Tous, toutes, disent la qualité professionnelle et relationnelle des interprètes : «Les interprètes sont de grande qualité. Cela se passe très bien.»**

*« Une famille par exemple avait refusé la présence d'un(e) interprète par fierté. En fait, ça s'est très bien passé. Une interprète nous a expliqué aussi leur culture, le pourquoi d'une réaction etc... sans prendre parti. C'était très intéressant.»*

Et insistent aussi sur l'importance du travail des interprètes: *«L'interprète favorise le respect et la confiance.»* *«Nous demandons à l'interprète d'appeler la famille pour préciser le rendez-vous dans leur langue, ça rassure la famille qui se déplace alors»*

➤ Les écoles et collèges font majoritairement appel à l'ASAMLA pour les Equipes Educatives et les ESS (Equipes de Suivi et de Scolarisation). On peut noter une augmentation de demandes concernant des traductions écrites de documents courts. La sollicitation des lycées professionnels est différente. Elle concerne essentiellement les rencontres avec les

familles lorsqu'un élève est en situation difficile comme l'absentéisme, le décrochage scolaire (lycée Michelet) et l'accompagnement de cours professionnels en situation -traduction du vocabulaire spécifique-(lycée fondation Auteuil)

➤ **Suite à ces rencontres les établissements formulent de nouvelles demandes :**

- concernant la participation d'un(e)interprète: La participation d'un(e) interprète à l'inscription pourrait être une aide, le rendez-vous famille en milieu d'année aussi.», *« pour d'autres moments de rencontres avec les familles qui pourraient être importants au cours de l'année. »* *« Pour un café des parents sur le thème égalité filles/garçons. »* *« Sûrement intéressant aussi de travailler avec vous en équipe pour mieux comprendre et accompagner la famille accueillie. »*

- concernant des traductions écrites relatives à *« la présentation succincte de l'école, ses règles de vie », « un affichage en plusieurs langues, des mots clés de la charte de vie élaborée à la rentrée prochaine par les élèves», « créer une banque de «petits messages types »* comme : prévoir un pique-nique, pas de cantine demain, piscine jeudi etc... en plusieurs langues ».

**C- Projet d'une collaboration avec l'ESPE pour la conférence de Cécile Goi :**

*«Réussir à l'école: interprétariat et médiation: des clés pour faciliter l'exercice de la parentalité atout du parcours scolaire d'un élève migrant.»*

Nous souhaitons que cette conférence soit un temps fort pour l'Asamla en termes de communication, de reconnaissance, de collaboration avec nos partenaires. Il s'agissait ainsi cette année de partager ce projet avec des partenaires privilégiés comme le CDSNAV et de convaincre de nouveaux partenaires. Le lien, nouveau, créé avec l'ESPE est très important car il va nous permettre de s'adresser aussi aux futur(e)s enseignant(e)s. Cependant, nous avons dû différer la conférence à l'année scolaire 2019 2020 de manière à ce qu'elle s'inscrive dans l'organisation du cycle de conférences de l'ESPE.

2- Répondre à la demande des interprètes concernant un temps de formation autour de l'accompagnement des familles lorsque qu'il est question d'une situation de handicap pour leur enfant.

C'est une situation souvent douloureuse et incompréhensible pour les familles et ainsi délicate et difficile pour les interprètes. En effet, de nombreux malentendus favorisent la « création d'un fossé entre l'école et la famille. Ils n'arrivent pas à suivre malgré toute leur bonne volonté. » «Un mur s'est créé, ça convenait à tout le monde, la famille s'est fermée. On ne m'a rien demandé.» Il est question, de systèmes éducatifs différents d'un pays à un autre ; d'une définition du handicap différente d'une culture à une autre «Mon enfant n'est pas fou.» et du rôle, de la posture, de l'interprète-médiateur (trice) : « accompagner le système, s'autoriser à donner un éclairage culturel auprès des enseignants, à s'assurer de la compréhension des familles sur l'organisation de l'école etc...? »

Suite à un premier échange, deux temps de travail ont été prévus. Un 1er temps de travail le 18 janvier: mieux connaître et échanger autour des enjeux de la loi de 2005, l'institution MDPH, son fonctionnement, la démarche de demande de reconnaissance d'une situation de handicap, le système scolaire français. Véronique Florent Guinaudeau Enseignante Référente MDPH a animé cette étape.

La plupart des interprètes/ médiateurs(trices) ont participé avec intérêt à ce temps de travail. Les échanges ont été très intéressants et se poursuivront lors du second temps prévu le 5 juillet autour de cette réflexion: Comment définir la spécificité de cette médiation ? Quels sont les enjeux culturels ? Quelle posture adopter ?



## 7. La médiation interculturelle :

### A Châteaubriant :

#### - Welcome la Ville aux Roses :

Organisation d'une journée festive pour tous, a eu lieu le 29 juin 2018. Cette action avait pour objectif :

- de permettre aux habitants du pays de la Mée de découvrir le quartier de la Ville aux Roses et ses habitants
- de désenclaver le quartier de la Ville aux Roses et permettre aux habitants de rencontrer d'autres châteaubriantais.
- de faire découvrir des musiques africaines, bretonnes, françaises ainsi que les cuisines du monde.

Le rôle de la médiatrice a été de sensibiliser les familles turcophones pour les inciter à participer à l'évènement et d'inviter les femmes qui le souhaitaient à se joindre au groupe de cuisine, constitué de femmes de toutes origines.

#### - Médiation au Conseil des Citoyens du quartier de la Ville aux Roses à Châteaubriant

Depuis le printemps 2016, un Conseil Citoyen a été créé, composé d'habitants, de professionnels, d'acteurs sociaux et d'associations du quartier de la Ville aux Roses. Le but est de faire participer les habitants à l'élaboration d'un projet d'aménagement des espaces extérieurs en vue d'améliorer les conditions de vie des habitants.

La chargée de mission de l'ASAMLA est sollicitée pour repérer les publics non francophones, les sensibiliser au projet. Son rôle est aussi de faciliter la compréhension et l'expression des habitants et des membres du Conseil.

- Démarches hebdomadaires de la médiatrice auprès du public turc : visites à domicile, rencontres dans les magasins, à l'association Culturelle turque à l'association Rencontre, dans les écoles et dans le quartier de la Ville aux roses

#### - Groupe ressource Violences Conjugales

- Un groupe ressource intitulé "Violences Conjugales", composé de travailleurs sociaux du Département et de l'Education Nationale, du CCAS, de Solidarité Femmes, existe depuis 2017. Il a pour but d'améliorer les connaissances sur les victimes, d'enrichir les pratiques professionnelles et de rencontrer les services spécialisés.

- Ce groupe constitue pour la chargée de Mission de l'ASAMLA un lieu d'échange et de partage des difficultés, puisqu'elle est en lien avec des femmes qui peuvent être concernées par les violences conjugales et familiales. Elle a un double rôle puisqu'elle apporte également aux professionnels un éclairage culturel face à ces situations.

#### -Actions théâtre forum contre les violences faites aux femmes

Dans le cadre de la journée internationale pour l'élimination de la violence envers les femmes, organisation d'une soirée théâtre forum le 29 novembre 2018 au Marché couvert à Châteaubriant. Le thème traitant des violences dans les couples par le biais de saynètes de la compagnie "Fabrique des Gestes" complétées par un échange avec la salle.

Le rôle de la chargée de mission de l'ASAMLA étant d'informer les publics d'origine étrangère et notamment les turcophones sur la représentation théâtrale et de les inviter à participer à la soirée.

Cette action a été un échec relatif au regard du nombre de personnes mobilisé. Les sujets abordés, une manque de préparation dans leur approche a sans doute freiné l'intérêt qu'il pouvait y avoir à cette action

### A Saint Herblain

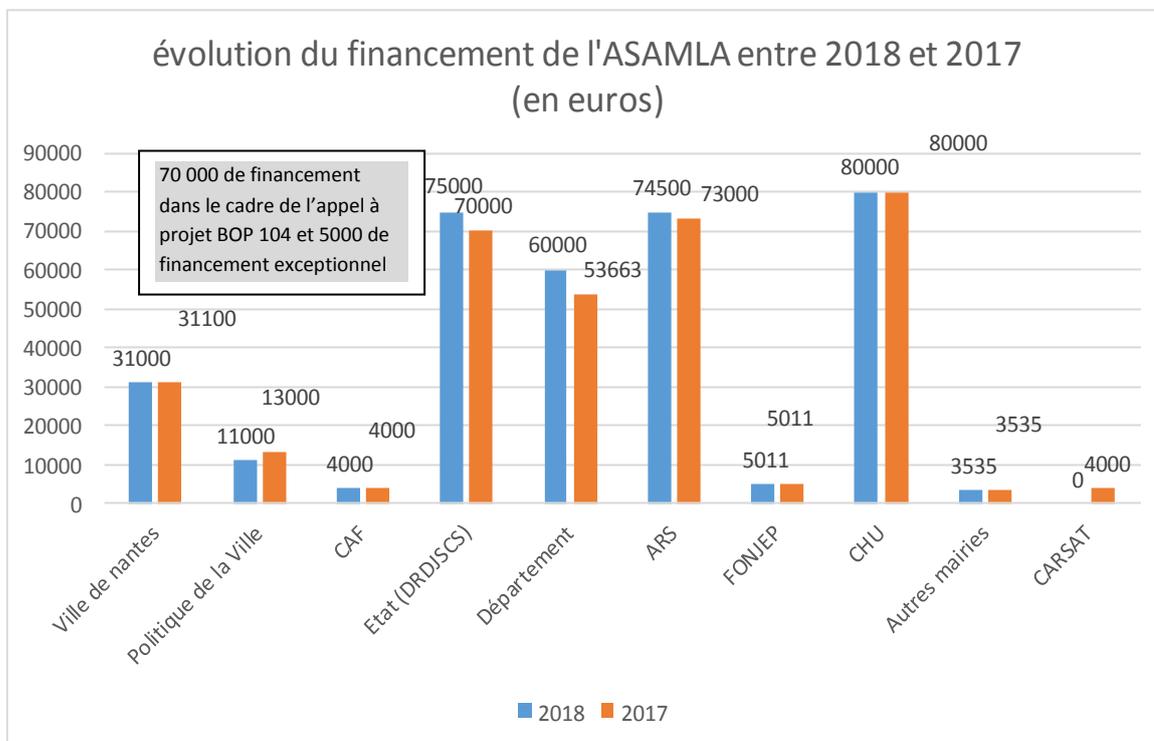
#### -Octobre rose - 2018

Les Ateliers Santé Ville de St Herblain, l'Institut de cancérologie de l'ouest, CAP Santé plus, La Ligue contre le Cancer et un Collectif d'habitants du Centre Socio-Culturel du quartier du Sillon de Bretagne ont organisé une journée sur la prévention et le dépistage du Cancer du sein dans le cadre de l'évènement national "Octobre rose" 2018. Cette journée a eu lieu le 2 octobre 2018 dans le parc de la Saveze de l'immeuble du Sillon de Bretagne. Une journée d'échanges collaboratifs entre professionnels et habitants pour faciliter la sensibilisation de la population du quartier.

A la demande des Ateliers Santé Ville, 4 interprètes de l'ASAMLA (en langue arabe, turque, roumaine et dialectes d'AFO) ont participé à cette journée pour traduire dans la langue des migrants les informations délivrées par les médecins présents et pour leur expliquer l'évènement. Une trentaine de personnes prioritairement des femmes ont pu être accompagnées auprès des médecins, des institutions et associations par les interprètes pour la traduction dans leur langue. Principalement en langue arabe, puis roumaine, turque et d'AFO. Le déroulement de cette journée a nécessité en amont un travail préparatoire de communication notamment avec l'élaboration et la traduction de flyers et affiches dans les différentes langues par les interprètes de l'ASAMLA-

## 8. Bilan financier :

L'exercice 2018 se solde par un léger excédent de 2540 euros après un exercice très déficitaire en 2017 (-33983). Nous enregistrons une augmentation de nos financements, malheureusement pas au niveau du besoin recensé d'interprétariat et de médiation interculturelle. La hausse de 14 737 euros de financement liée à une baisse de nos charges de 12 777 euros nous permet d'équilibrer l'activité.



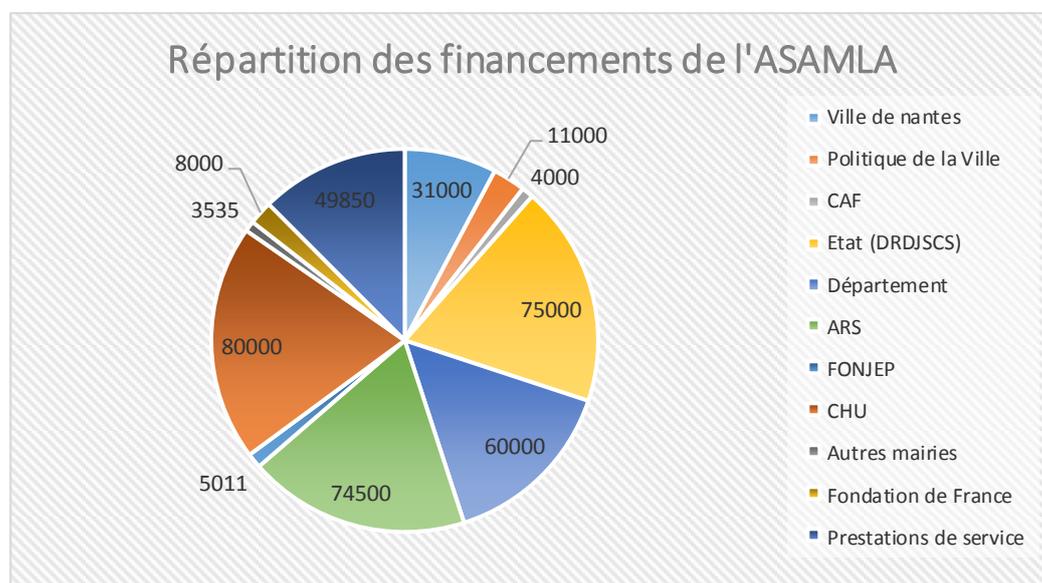
Cependant, il est nécessaire de préciser que l'augmentation de 14737 euros de financement est pour plus de la moitié (8000 euros) liée à un soutien exceptionnel de la fondation de France concernant l'expérimentation téléphonique.

Même si le dialogue avec les financeurs est constructif et même si certains ont fait évoluer leurs dotations à la hausse en 2018, nous ne parvenons pas à stabiliser 4 éléments majeurs pour améliorer la gestion de l'association :

- Un raccourcissement dans les délais de versements.
- Une sanctuarisation des financements liés à l'interprétariat, permettant de sortir des appels à projets annuels,
- Un financement pluriannuel permettant une meilleure gestion prévisionnelle de l'association,
- Un financement à la hauteur des besoins d'interprétariat et de médiation interculturelle.

L'Etat reste (avec l'ensemble de ses strates) le plus important financeur de l'ASAMLA.

Avec 49850 euros, les prestations de services représentent désormais une part non négligeable dans le



## Compte de Résultat

		31/12/2018	31/12/2017
		12 mois	12 mois
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Ventes de marchandises, de produits fabriqués		
	Prestations de services	49 850	54 275
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	352 046	337 309
	Dons	4	1
	Cotisations	2 180	1 495
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante		
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	11 201	750
	Autres produits		
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>415 281</b>	<b>393 831</b>	
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats		
	Variation de stock		2 842
	Autres achats et charges externes	50 865	53 844
	Impôts, taxes et versements assimilés	6 638	6 496
	Rémunération du personnel	268 094	270 590
	Charges sociales	81 528	88 926
	Subventions accordées par l'association		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	884	1 125
	Dotation aux provisions		3 911
	Autres charges	1	2
	<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>408 010</b>	<b>427 738</b>
<b>1 - RÉSULTAT COURANT NON FINANCIER</b>		<b>7 271</b>	<b>(33 907)</b>
<b>Produits financiers</b>	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers	395	318
	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges financières		
<b>Charges financières</b>	<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>395</b>	<b>318</b>
	<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (1 + 2)</b>	<b>7 666</b>	<b>(33 589)</b>
<b>Produits exceptionnels</b>	Produits exceptionnels	2 325	106
	Charges exceptionnelles	2 451	500
	<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>(126)</b>	<b>(394)</b>
<b>Impôts sur les sociétés</b>	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	5 000	
	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>418 001</b>	<b>394 254</b>
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>415 461</b>	<b>428 238</b>
<b>EXCÉDENT ou DÉFICIT</b>		<b>2 540</b>	<b>(33 983)</b>
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>PRODUITS</b>		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	<b>CHARGES</b>		
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole			

## Bilan Actif

		31/12/2018			31/12/2017
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	1 673	1 673		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
	Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles	22 036	21 851	184	1 069	
Immobilisations grevées de droits					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	<b>TOTAL (I)</b>	<b>23 709</b>	<b>23 524</b>	<b>184</b>	<b>1 069</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>				
<b>CREANCES (3)</b>					
Créances usagers et comptes rattachés	15 536	1 570	13 965	18 745	
Autres créances	23 449		23 449	44 096	
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>					
<b>DISPONIBILITES</b>	98 657		98 657	80 051	
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	Charges constatées d'avance	3 757		3 757	3 834
	<b>TOTAL (II)</b>	<b>141 398</b>	<b>1 570</b>	<b>139 828</b>	<b>146 727</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
	<b>TOTAL ACTIF (I à VI)</b>	<b>165 107</b>	<b>25 094</b>	<b>140 012</b>	<b>147 796</b>
(1) dont droit au bail (2) dont à moins d'un an (3) dont à plus d'un an					
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b> Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents - autorisés par l'organisme de tutelle Dons en nature restant à vendre					

# Bilan Passif

		31/12/2018	31/12/2017
Fonds associatifs	<b>Fonds propres</b>		
	Fonds associatifs sans droit de reprise <i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves	48 179	82 163
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	2 540	(33 983)
	<b>Total des fonds propres</b>	<b>50 719</b>	<b>48 179</b>
	<b>Autres fonds associatifs</b>		
	Fonds associatifs avec droit de reprise - Apports - Legs et donations - Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs Droits des propriétaires Ecarts de réévaluation Subventions d'investissement sur biens non renouvelables Provisions réglementées		
<b>Total des autres fonds associatifs</b>			
<b>Total des fonds associatifs</b>	<b>50 719</b>	<b>48 179</b>	
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	24 259	33 689
	<b>Total des provisions</b>	<b>24 259</b>	<b>33 689</b>
Fonds dédiés	Sur subventions de fonctionnement	5 000	
	Sur dons manuels affectés		
	Sur legs et donations affectés		
	<b>Total des fonds dédiés</b>	<b>5 000</b>	
DETTES (1)	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 674	7 131
	Dettes fiscales et sociales	52 161	58 646
	<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	200	150	
Produits constatés d'avance			
<b>Total des dettes</b>	<b>60 034</b>	<b>65 928</b>	
	Ecarts de conversion passif		
	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>140 012</b>	<b>147 796</b>
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	2 539,87	(33 983,49)
	(1) Dont à moins d'un an	60 034	65 928
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
ENGAGEMENTS DONNES			



# ASAMLA

Interprétariat et Médiation pour l'Intégration

Budget prévisionnel 2019 ASAMLA en date du 12 mars 2019

CHARGES		PRODUITS	
POSTES	prévi 2019	POSTES	prévi 2019
<b>60 ACHATS</b>	<b>9 000,00</b>	<b>70 REMUNERATION DES SERVICES</b>	<b>45 000,00</b>
Fournitures d'entretien et de bureau	9 000,00	Participation des Usagers	45 000,00
<b>61 SERVICES EXTERNES</b>	<b>13 318,00</b>	<b>74 SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>416 000,00</b>
Formation des bénévoles	100,00	BOP 104/DRDJSCS	100 000,00
Locations immobilières	1 200,00	ARS	80 000,00
Travaux d'entretien et de réparation	7 000,00	CHU	90 000,00
Primes d'assurances	3 700,00	DEPARTEMENT interprétariat	69 000,00
Documentation	800,00	VILLE DE NANTES fonctionnement	30 000,00
Divers	518,00	VILLE DE NANTES : CCAS pers.agées	3 000,00
<b>62 AUTRES SERVICES EXTERNES</b>	<b>47 000,00</b>	Autres communes	7 500,00
Honoraires, rémunération intermédiaires	14 000,00	Contrat Ville de Chateaubriant	12 000,00
Publicité-Publications	3 000,00	C.A.F.	4 000,00
Missions et réception	3 000,00	CARSAT	4 000,00
Déplacements	21 000,00	FONJEP (poste animateur)	5 000,00
Frais postaux - Téléphone - frais banque	6 000,00	CLS/Contrat Ville NANTES	6 500,00
<b>63 - I. &amp; TAXES (formation continue)</b>	<b>6 500,00</b>	Contrat de Ville de Saint Nazaire	5 000,00
<b>64 - FRAIS DE PERSONNEL</b>	<b>386 182,00</b>		
Salaires bruts	290 500,00		
Charges sociales de l'employeur	95 682,00		
		<b>75 AUTRES PRODUITS GESTION COUR.</b>	<b>4 000,00</b>
<b>65 - AUTRES CH. GESTION COURANTE</b>		Participation des adhérents	2 000,00
<b>68 - DOTATIONS EXPLOITATION</b>	<b>3 000,00</b>	Remboursement formation	2 000,00
Dotations aux amortissements	3 000,00	Produits financiers	
<b>689 - ENGAGEMENTS A REALISER</b>			
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>465 000,00</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>465 000,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>465 000,00</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>465 000,00</b>



## GLOSSAIRE DES ABREVIATIONS

ADATE : Association Dauphinoise pour l'Accueil des Travailleurs Etrangers  
APTIRA : Association pour la Promotion et l'Intégration dans la Région Angevine  
ARIFTS : Association Régionale pour l'Institut de Formation en Travail Social  
ARS : Agence Régionale de Santé  
ASAMLA : Association Santé Migrants de Loire Atlantique  
ASV : Atelier Santé Ville  
CADA : Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile  
CARSAT : Caisse Assurance Retraite et de Santé Au Travail  
CCAS : Centre Communal d'Action Sociale  
CDSNAV : Centre Départemental pour la Scolarisation des Nouveaux Arrivants et des Voyageurs  
CFPD : Centre Fédératif Prévention et de Dépistage  
CHU : Centre Hospitalier Universitaire  
CHRS : Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale  
CLAT : Centre de Lutte Anti Tuberculeuse  
CMP : Centre Médico-Psychologique  
CMS : Centre Médico-Social  
CNDA : Cour Nationale du Droit d'Asile  
COFRIMI : Conseils et Formation pour les Relations Interculturelles et les Migrations  
ESPE : Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education  
FONJEP : Fonds Jeunesse et Education Populaire  
IFSI : Institut de Formation en Soins Infirmiers  
ISM : Interprétariat Service Migrant  
MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées  
OFII : Office Français pour l'Immigration et l'Intégration  
OFPRA : Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides  
PASS : Permanence d'Accès aux Soins de Santé  
PMI : Protection Maternelle et Infantile  
UGOMPS : Unité de Gynécologie-Obstétrique Médico-Psycho-Sociale  
URML : Union Régionale des Médecins Libéraux



## Ces moments partagés

Ce mois de janvier 2019 nos amies Geneviève Morinière, Odette Ossant et Kim Brillet nous ont quittées.

Kim était l'une des interprètes pionnières de l'Asamla ou elle a travaillé jusqu'au début des années 2000. Avec l'équipe de l'époque elle a contribué à inventer ce qu'est devenu l'interprétariat professionnel médical et social. Son appétit de vivre, son goût de l'échange, sa malice et ténacité aussi pour convaincre et partager ses engagements pour la solidarité nous ont toutes et tous marqué.

Odette, grande figure militante nantaise, était administratrice de l'Asamla depuis sa création. Ancienne cadre de l'action sociale de la Caisse d'Allocations Familiales, Odette était aussi très active au sein de l'Amicale de Neuengamme, camp de concentration nazi dans lequel son père avait été déporté. Elle traduisait également son engagement pour les solidarités par son indéfectible attachement politique à gauche. Partout elle portait un regard chaleureux mais toujours exigeant pour ne jamais abdiquer face aux inégalités et au rejet de l'autre.

Geneviève était arrivée en 1981 à Nantes après avoir dirigé l'Ecole Normale Sociale de Paris. Elle a mis sa connaissance du travail social au service de son engagement pour poser les fondations de l'Asamla avec des professionnel.le.s de la santé et de l'éducation populaire. Beaucoup pourraient témoigner de sa force engagement nourrie de ses convictions religieuses, de son exigence aussi, pour toujours viser la qualité du service proposé aux personnes migrantes et aux professionnel.le.s de la santé, de l'action sociale et de l'éducation. Elle était et restera à jamais Présidente d'Honneur de notre association.

Leur force de caractère, leur sourire, leur appétit de la rencontre avec l'autre, d'où qu'elles/ils viennent nous manquent. Par-dessus tout elles étaient nos amies et nous pensons très fort à tous ces moments partagés.

Mais au-delà du chagrin nous les entendons toutes les trois nous demander de continuer à avancer avec détermination, sans jamais rien perdre du sens de l'action qu'elles avaient avec quelques autres su inventer et nourrir.